



Vie du village

Enfance

Environnement

Associations

Actualités

L'écu d'argent



Sommaire

Vie du village

- 2 Sommaire
- 2 Renseignements administratifs
- 3 Le mot du Maire
- 4 Budget
- 5 Actualités Mairie
- 6 Travaux
- 7 Patrimoine architectural
- 8 Interview de Chrysanthe Camilo
- 9 Plan Local d'Urbanisme
- 10 Bilan du mandat (2014-2020)

Enfance

- 12 RPI
- 13 SIGES
- 14 Activités des enfants

Environnement

- 15 Forêt de Walheim
- 16 Pesticides
- 18 Brigade verte

Associations

- 19 Cawal'tag
- 20 Le Verger de Walheim
- 20 FC Walheim
- 21 Donneurs de sang
- 22 Club de l'amitié
- 23 UNC
- 24 Conseil de fabrique
- 24 De fil et de coeur
- 25 Histoire et Mémoire d'Alsace

Actualités

- 26 Maison des adolescents
- 26 Virginie Schaeffer
- 27 Brèves
- 28 Etat civil
- 30 Informations pratiques



Mairie de Walheim
 1 Rue de la Gare
 68130 Walheim
 Téléphone 03 89 40 98 42
 Télécopie 03 89 08 86 18
 mairie@walheim.fr
 www.walheim.fr

Ouverture du secrétariat
 Mardi 9 h à 12 h / 15 h à 17 h
 Mercredi 9 h à 12 h
 Jeudi 15 h à 19 h
 Vendredi 15 h à 17 h

Permanence du Maire
 (sur rendez-vous)

Elections municipales
les 15 et 22 mars 2020

LISTE ELECTORALE

Obligatoires pour voter, les nouvelles inscriptions sur la liste électorale devront se faire jusqu'au 7 février 2020, soit en mairie en présentant votre CNI (Carte Nationale d'Identité), soit sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

 Conception, rédaction et réalisation :
 Sylvie Perret, Danièle Martin,
 Guy Meyer
 Chrysanthe Camilo, avec le concours
 du Conseil Municipal,
 du Secrétariat de mairie de Walheim
 et des associations
 Imprimé pour la Mairie de Walheim
 Décembre 2019
 Merci à nos annonceurs

Le mot du Maire



Nous voici à la fin de l'année 2019 et ce 39ème bulletin marque la fin de la dernière année de ce mandat municipal.

Je m'adresse à vous avec une émotion d'autant plus grande puisque ce sera la dernière fois que je le ferai par le biais de l'Écu d'Argent. Vous l'aurez compris, je quitterai mes fonctions de Maire au mois de mars

prochain, lors des prochaines élections municipales.

Ce fut un grand honneur pour moi de servir notre commune tout au long de mes mandats.

Élue pour la première fois en 1989, aux côtés de Hugues PFLIEGER, en tant qu'ajointe au Maire, je lui ai succédé en 1995 aux destinées de la commune. La mission de Maire est tellement prenante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe. Je pense qu'aujourd'hui, le temps est venu pour moi de me retirer et de laisser la place sereinement, considérant que l'âge de la retraite est le même pour tout le monde... Pourtant, ma décision n'a pas été facile à prendre, car il y a toujours de nouveaux projets que l'on n'a pas eu le temps, ou l'argent, de mener à bien.

L'expérience de mon rôle de Maire a été des plus enrichissantes. J'ai accompli cette mission auprès des Walheimois et des Walheimois avec tout l'engagement qu'elle méritait. Je n'ai certainement pas été parfaite, mais je peux vous assurer que j'ai toujours fait de mon mieux, même s'il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles.

Sachez que mon enthousiasme et mon humilité m'ont accompagnée au fil des années. Ma préoccupation majeure a toujours été le devenir de notre commune, et avec votre soutien, et fort de votre confiance nous avons réussi, tous ensemble, de belles et grandes réalisations. Ces réalisations ont été possibles grâce aux différentes équipes d'élus qui ont fait le chemin à mes côtés et que je remercie. Mes pensées vont aussi à mes collaboratrices et au personnel technique, qui fidèlement ont suivi la cadence d'une élue jamais rassasiée.

Je garderai au fond de mon cœur de bons souvenirs, des mercis et des signes d'amitié, témoins du travail accompli.

Il reste encore beaucoup à faire, je souhaite à mon ou ma successeur(e) le même enthousiasme et la même humilité à accomplir une tâche de plus en plus complexe, dans un monde en pleine mutation et où le « Vivre Ensemble » n'est plus toujours une priorité...

Je souhaite que ces nouveaux élus continuent de faire de Walheim une commune tournée vers l'Avenir. Alors Ensemble, continuons à nous projeter dans l'Avenir avec cette belle pensée du 19ème siècle de Ralph Waldo Emerson, et qui n'a pas pris une ride « Rien de Grand n'a jamais pu être réalisé sans enthousiasme ».

Notre commune s'est parée de ses belles lumières de fêtes. Noël est un moment magique et je vous souhaite d'en profiter pleinement avec vos enfants ou petits-enfants et vos proches.

Noël reste à mon sens le moment privilégié de la famille. Que la Paix et la Joie de Noël vous accompagnent dans vos foyers. Que l'année 2020 soit une belle année de rassemblement et de travail collectif au service notre territoire et de ses habitants. L'avenir sera ce que nous voudrions bien construire ensemble, pour le bien vivre de chacune et de chacun.

Je vous souhaite beaucoup de bonheur et de joie dans vos familles à l'occasion de ces fêtes de fins d'année.

Votre Maire
 Chrysanthe CAMILO

Parole donnée

Promesse tenue

Comptes 2018 - Budget





Mairie

Compte administratif

Le Compte Administratif, approuvé par le conseil municipal, est le bilan financier de l'année écoulée.

Le Préfet s'assure de la sincérité du compte administratif par comparaison avec le compte de gestion. Le compte de gestion, établi par le trésorier municipal qui est le seul chargé de payer les dépenses communales, doit être identique au compte administratif établi par la commune.

Exercice comptable 2018	Montant	2017
Recettes de fonctionnement 	710 820,24 €	
Dépenses de fonctionnement	562 478,85 €	
Excédent de fonctionnement	188 795,39 €	40 454 €
Recettes d'investissement 	185 297,64 €	
Dépenses d'investissement	198 322,55€	
Excédent d'investissement	119 848,57 €	132 873,48 €
Soit un excédent global de clôture	308 643,96 €	

Vigilance vol

Attention : ne laissez pas pénétrer des démarcheurs dans votre habitation lorsqu'ils ne sont pas formellement identifiés ou dans l'incapacité de présenter une carte professionnelle !



Depuis le début du mois d'octobre 2019, la zone Est est impactée par un nombre conséquent de vols par ruse perpétrés en règle générale au préjudice des personnes âgées ou fragiles. Jusque-là épargné, ce phénomène s'étend désormais également au Sundgau.

Le mode opératoire reste souvent le même et ne présente pas d'originalité. Un ou plusieurs individus se présentent au domicile des victimes et proposent la vente de calendriers au profit d'associations, de groupement locaux connus ou encore d'organismes caritatifs. Ils profitent ensuite d'un moment d'inattention, ou plus simplement de la faiblesse des personnes démarchées, pour leur dérober l'argent qu'ils gardent à leur domicile.

A l'approche des fêtes de fin d'année, une recrudescence des cambriolages a été observée dans le Sud de l'Alsace. Bien que les secteurs d'ALTKIRCH et d'ILLFURTH soient touchés de manière moindre pour l'instant, ces méfaits pourraient rapidement venir à s'amplifier.

Prière de signaler immédiatement aux services de gendarmerie toute présence suspecte dans votre quartier ! Une transmission rapide de l'information, accompagnée si possible des éléments qu'ils pourront nous communiquer (description vestimentaire et physique des individus, type et immatriculation des véhicules utilisés, etc...) nous permettra de combattre efficacement ce type de délinquance.

Projet de rénovation de l'église

Lors de la séance du 12 septembre 2019 du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Chrysanthe Camilo, Maire, il a été décidé à l'unanimité des membres présents, que le projet de rénovation de l'église estimé à 1 601 928 euros sera réalisé en plusieurs tranches. La première tranche de travaux s'établit à 150.000 euros. En conséquence, des crédits d'un montant de 60.000 euros sont inscrits au budget, ce qui permettra de commencer des travaux de remplacement de la chaudière et de ses installations. Le conseil de Fabrique et l'Association St Blaise ont obtenu une subvention de 10.000 euros chacun du Crédit Mutuel. Ces 20.000 euros seront reversés à la commune pour aider à financer ces travaux. Les dossiers de demande de subvention sont en cours.

SIGFRA

Le SIGFRA (Syndicat Intercommunal de la Gestion Forestière de la Région d'Altkirch) a été créé pour assurer la commercialisation du bois dans les forêts des communes membres. Depuis 2001 il assure la gestion de la main d'œuvre forestière.

En 2018, la compétence de commercialisation des bois en forêt communale lui a été enlevée au profit de l'ONF (Office National des Forêts).

Ne reste plus au SIGFRA que la gestion de la main-d'œuvre composée de bûcherons et sylviculteurs.

L'équipe étant, pour la plupart, en fin de carrière, le SIGFRA devrait disparaître en 2023, les communes membres ayant décidé de ne plus embaucher de nouveaux salariés en remplacement des départs en retraite.

Box de stockage

La commune, ne disposant pas de lieu pour stocker les graviers, sable ou terre, a fait construire des box de stockage pour granulats. Ceux-ci ont été construits sur la limite de terrain à proximité de l'atelier communal pour ne pas scinder la parcelle.



Budget communal pour 2019

Le budget est voté chaque année par le Conseil Municipal. Ce vote constitue l'acte de gestion le plus important de l'assemblée car il va autoriser l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année.

Gérer une commune est un exercice qui relève du juste équilibre entre ambition municipale et recettes communales d'une part et du juste équilibre entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement.

Grace à une gestion rigoureuse, la commune a enregistré des résultats positifs qui lui permettent de maîtriser ses dépenses quotidiennes tout en maintenant les travaux d'investissements nécessaires à son développement.

Au regard de cette gestion stricte nous avons continué de ne pas augmenter les taux d'impositions des ménages et de les maintenir à leur niveau, comme nous le faisons maintenant et cela suite à nos promesses électorales depuis 24 ans.

Travaux

Chantier RD16 / Pont sur l'Ill

Engagés par le département, les travaux de réfection et de consolidation ont été réalisés sur le pont de Walheim durant l'été et l'automne. Ce chantier long a certes occasionné une gêne importante, pour les Walheimois. Mais c'était une étape inévitable pour une opération rendue indispensable pour des raisons de sécurité. Nous vous remercions encore pour votre compréhension.

Le pont à cœur ouvert

Responsable des ouvrages d'art pour le département du Haut-Rhin sur le secteur d'Altkirch, Monsieur Gerhart fournit quelques explications. «Le béton au niveau des poutres qui soutiennent le pont s'est dégradé. Il convient donc de réparer en surveillant l'armature métallique et en la renforçant par un béton plus approprié que celui qui avait été employé juste après la guerre lors de la construction de ce pont et de remplacer les appuis et ancrages.»

Pour mettre en œuvre ces travaux, il a fallu soulever le pont. Pour ce faire, des vérins hydrauliques ont été installés sous la structure du pont et ont servi à décoller le tablier. Cette opération a eu lieu en août dernier, cependant les délais prévus initialement n'ont pas pu être respectés, compte-tenu du mauvais état de la structure. En effet l'intervention a mis en évidence le mauvais état de la structure de la longrine (pièce de charpente placée dans le sens de la longueur et qui relie d'autres pièces), avec des ferrillages qui étaient par endroit rompus et corrodés. Le département a donc décidé de procéder à une réfection de l'ouvrage, en prolongeant le chantier de plusieurs semaines. Ainsi les travaux se sont poursuivis de septembre à novembre sur le côté amont du pont. Cependant la commune a réussi à obtenir des conditions de chantier les moins pénalisantes pour les habitants, intégrant la mise en place d'une circulation alternée par des feux tricolores, et surtout des périodes de fermeture du pont les plus courtes possibles, afin de limiter la gêne pour les walheimois.

Ce chantier départemental a dû se coordonner avec une série d'interventions sur les réseaux: celle de France Télécom pour la ligne Télécom/Internet, celle de la commune pour l'éclairage public, celle de GRDF pour le gaz, et celle de la Com Com Sundgau le réseau d'eau. En outre, la commune a pris en charge l'arrachage de la haie longeant la rivière, ainsi que la mise en place d'une longrine dotée d'un garde-corps métallique.

Réfection de la chaussée rue de Mignovillard et de Wittersdorf

Dans le cadre de ce chantier, c'est toute la réfection des enrobés de la chaussée de la RD 16 qui a été programmée, réalisée et prise en charge financièrement par le département. A noter que d'importants travaux sur les réseaux ont été effectués au préalable par l'ancien Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Tagolsheim-Walheim-Luemschwiller. La Com Com Sundgau a effectué un diagnostic du réseau assainissement en parallèle avec la Commune qui a diagnostiqué le réseau d'eaux pluviales. Sur le plan budgétaire, le financement des trottoirs (intégrant un cheminement pour les personnes à mobilité réduite) incombe à la commune. Ainsi chacune de ces structures a effectué et financé les travaux relevant de sa compétence.

Concrètement, la pose des enrobés et les divers travaux de finition ont pu être effectués en novembre. La sécurité du carrefour entre les rues de Wittersdorf, de Mignovillard et de Luemschwiller sera améliorée, en concertation avec le département, avec la mise en place de marquages au sol et l'implantation de panneaux de STOP. Avec le rétrécissement de la chaussée sur le pont, parallèlement à l'élargissement de certains trottoirs, ce dispositif vise à réduire la vitesse des véhicules et à diminuer le risque d'accident ...



Patrimoine architectural

Regard sur le patrimoine architectural de Walheim

Si notre patrimoine bâti n'a évidemment pas la notoriété des plus beaux villages alsaciens, il n'en recèle pas moins un « ensemble représentatif de l'architecture régionale » comme le souligne la base Mérimée. En tout cas, il mérite d'être préservé et valorisé, car c'est un héritage qui révèle notre passé et la marque des générations qui nous ont précédés.

L'observation attentive de notre patrimoine architectural communal montre deux types d'habitat traditionnel : avec des maisons en pierre de taille d'une part et des maisons à pan de bois ou colombages d'autre part. Ce que confirme la consultation de la base Mérimée (qui inventorie le patrimoine bâti sous l'égide du ministère de la Culture).

- Une première catégorie regroupe des bâtiments en maçonnerie, souvent pour les plus anciens comme le moulin bas, construits avec les pierres issues d'une importante carrière dont le front de taille est encore visible sur le versant de la colline dans la forêt communale à l'est.
- Une seconde catégorie comporte des maisons en colombages (à pan de bois), architecture typique de l'Alsace traditionnelle, tirant ses matériaux des forêts, des champs et du sol argileux.



Historiquement le village a beaucoup souffert de destructions massives, vers 1632, lors des invasions suédoises de la Guerre de Trente Ans. La datation des bâtiments les plus anciens fait apparaître quatre grandes périodes :

- le XVI^e siècle : qui correspond aux édifices les plus anciens et les plus rares avec le moulin bas (1584) inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, et le n° 42 Grand Rue (maison natale de Louis Velle)
- le XVII^e siècle : représenté par les maisons-fermes de la Grand Rue aux n° 30, 45 et 63 et de la rue de Luemschwiller aux n° 5 et 7
- le XVIII^e siècle : petit âge d'or qui a légué un ensemble très représentatif au cœur du village, avec l'ancien presbytère (transformé en mairie au XX^e s) et les maisons de la Grand Rue aux n° 39, 41, 47, 48, 50, 52, 61, 76, et 79, ainsi que le n°8 rue de la Gare, et le n° 3 rue du Stade.
- *le XIX^e siècle : qui est marqué par la floraison des grands édifices de la commune comme l'église Saint Martin, de l'architecte Achille Sassary, érigée en 1841, ainsi que les deux écoles primaires construites dans la seconde moitié du siècle.



Interview de Chrysanthe Camilo

Plan Local d'Urbanisme

Interview de Madame Chrysanthe Camilo, maire de Walheim

Alors que se termine une carrière de maire longue de 25 ans, c'est l'occasion d'un retour en arrière avec l'intéressée, une des premières femmes devenues maires dans le Sundgau.

- **Quel a été le fil conducteur de votre action durant ces 25 années de mandat de maire ?**

C'est la volonté d'abord et l'humilité. Sans volonté, on ne fait rien : il en a fallu beaucoup pour être une femme élue, ce n'était pas évident dans le milieu rural ! L'humilité, car il faut savoir rester simple, accessible et toujours au contact de la population. Sans prendre la grosse tête !

- **Quelles ont été les principales difficultés rencontrées ?**

La principale difficulté ce fut d'être une femme, une difficulté qui a jalonné mes différents mandats. Une difficulté dans le monde rural, mais aussi ailleurs de façon différente. Prenons la com com Sundgau, les vice-présidents sont tous des hommes. C'est significatif de l'état d'esprit qui règne encore aujourd'hui. Dans mon expérience de vice-présidente du Conseil Régional d'Alsace, je peux vous dire que les résistances sont encore là, même si l'état d'esprit est un peu différent : c'est moins direct, mieux emballé... En politique, les hommes n'aiment pas les femmes ! Car les femmes vont jusqu'au bout, même si c'est difficile ; quand les hommes ont tendance à nager entre deux eaux, par peur de déplaire.

Autre difficulté rencontrée, ce fut dans la lutte contre les inondations. Un dossier très long de 1996 à nos jours, avec des problèmes tant sur le fond que sur la forme. Pourtant, nous sommes arrivés à les surmonter...

- **Quel est le secret pour tenir, et mener les projets à terme ?**

L'essentiel tient à la volonté d'avancer et de faire. Plus c'est difficile et plus je fonce ! C'est une façon de relever un défi, de montrer qu'une femme est aussi capable qu'un homme, pour faire avancer les autres. En d'autres termes, c'est l'importance du mental, de la motivation... Mais c'est aussi par respect des engagements pris devant les électeurs.

- **Quels sont les principaux enjeux de l'action d'un maire ?**

En tant que maire, il faut respecter ses promesses électorales : parole donnée, promesse tenue ! Il faut aussi savoir expliquer et oser le dire quand ça ne marche pas ! Quant aux dossiers prioritaires... il y en a tellement ! D'abord favoriser le bien vivre ensemble, le bien être, la sécurité. Le maire est l' élu préféré des Français, car c'est un élu de proximité qui agit dans le quotidien des gens.

- **Quelles ont été vos plus belles réussites ?**

D'abord la protection contre les inondations, obtenue grâce à un travail d'équipe, dans un contexte difficile de protection rapprochée qui impactait beaucoup de riverains. Ensuite la réhabilitation et la valorisation du patrimoine immobilier de la commune : la nouvelle mairie, les écoles qui représentent l'avenir avec le SIGES créé en 2007, le périscolaire mis en place avec la com com, l'installation des brigades vertes avec un poste qui regroupe 38 communes...



- **Quels ont été vos plus grands regrets ?**

Un maire n'arrive pas à tout faire, par manque de temps ou d'argent, car les partenaires doivent pouvoir suivre. Les promesses de l'Etat sont là, mais dans les faits, les maires se retrouvent un peu seuls ! D'autre part, je regrette de ne pas avoir réussi à intégrer Luemswiller dans le RPI.

- **Quels sont les chantiers prioritaires pour l'avenir de Walheim ?**

C'est d'abord l'église et la place de l'église. C'est aussi la voirie à refaire : rue de la Forêt et des Vergers... C'est aussi le cimetière qui nécessite une réhabilitation complète, avec des normes contraignantes et un coût élevé... C'est encore l'environnement et la santé, une priorité où le maire peut être entravé par les décisions de l'Etat et des lobbies...



La révision du PLUI du secteur d'Illfurth

La Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth (CCSI) s'est dotée en mai 2007 d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). En raison, d'une part, de l'entrée en vigueur de la loi Grenelle II du 12 juillet 2012 et de la loi ALUR du 24 mars 2014, et d'autre part, de l'évolution du territoire, la CCSI a souhaité réviser ce document d'urbanisme en 2015.

La CCSI ayant fusionné avec quatre autres communautés de communes au 1er janvier 2017 pour devenir la Communauté de Communes Sundgau (CCS), c'est cette nouvelle entité qui poursuit le projet.

Vos élus se sont engagés dans cette démarche, et ont fourni un gros travail avec sérieux et rigueur, mais ce ne seront pas eux qui approuveront le nouveau PLUI, car il ne sera pas finalisé à fin de mandat.

Après que les différents documents, à savoir les plans de zonage, le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) aient été élaborés, ils ont été mis à disposition du public. Cette consultation était facultative mais souhaitée par les élus afin de prendre en compte vos remarques et observations dès lors qu'elles ne remettent pas en cause le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et s'insèrent dans le cadre de l'intérêt général.

Dans le plan de zonage (version6) présenté au public, et consultable sur le site de la CCS, on remarque au sud-ouest de notre commune un espace boisé classé conforme à nos souhaits. Or, dans les documents transmis en septembre (version8), cet espace a tout simplement disparu, sans consultation ni information aux élus de Walheim, au profit d'un énorme emplacement réservé pour l'extension de la carrière d'Altkirch. Dès que nous avons eu connaissance de ce plan de zonage, nous avons fait part à la CCS de notre étonnement et notre mécontentement. Grâce à notre vigilance, le périmètre de cet emplacement réservé a été réduit pour être conforme à celui présenté dans l'étude de Holcim (version7). Mais il manque toujours notre espace boisé classé...

A SUIVRE....

Bilan du mandat (2014-2020)



Les six années du mandat du conseil municipal vont s'achever en mars prochain. Elles ont été marquées par la volonté de respecter les promesses faites à la population, ainsi que par la maîtrise du budget, avec une part communale restée stable pour les impôts locaux.

Les principales réalisations

1. Achèvement de la rénovation et de la restructuration de la mairie et de l'école

- Déménagement dans la nouvelle mairie (presbytère rénové) et modernisation des équipements : inauguration en 2015, nouveau serveur en 2017...
- Aménagement d'une nouvelle salle de classe dans l'ancienne mairie (avec mise en conformité de l'accès et des sanitaires) : installation en 2015



2. Lutte contre les risques naturels

- Relance des travaux de protection des riverains contre les inondations : achèvement de la digue rue de Wittersdorf (2015-2019)
- Mesures de prévention contre les coulées de boue (2016-2019) : plantation de haies et fascines, lutte contre l'érosion (mesures compensatoires)...



3. Préservation de l'environnement

- création d'un second verger associatif (2014)
- installation des Brigades Vertes au 57 Grand Rue (2014)
- information sur les risques de l'extension de la carrière par Holcim et refus de céder notre parcelle de forêt (2018)
- lutte contre les pesticides : engagement de la commune (3 libellules obtenues en 2016), opération « Nous voulons des coquelicots en 2018, et arrêté contre l'épandage des pesticides à moins de 100 m des habitations (2019)
- investissement dans un désherbeur par air chaud pulsé.

4. Valorisation du patrimoine communal

- rénovation du bâtiment les Saules avec installation de l'atelier communal
- travaux de maintenance et nouvelle vidéo surveillance dans la Salle Polyvalente
- aménagement d'un parking à côté de l'église et amélioration du parking de la salle polyvalente
- gestion durable de notre forêt communale certifiée PEFC en coopération avec l'ONF : valorisation de la ressource bois et respect de l'environnement
- projet de restauration de l'église : économie d'énergie et chauffage...



5. Vie culturelle, communication et loisirs

- soutien aux associations locales
- amélioration de la communication avec la population : rénovation du bulletin communal, création d'un nouveau site internet sécurisé
- Création d'une aire de jeux pour enfants à côté du périscolaire (2018)
- aménagement d'un terrain de pétanque près du stade



6. Entretien de la voirie communale

- Rénovation de la RD 16 (rue de Wittersdorf) et sécurisation du pont avec la participation du Conseil Départemental 68 (2019)

7. Réflexion sur l'avenir de la commune

- Rencontres sur le projet de création d'une commune nouvelle avec nos voisins en vue d'une éventuelle fusion de 5 communes (2016)
- Contribution à l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (2014-2019)



Le RPI de Walheim - Tagolsheim

Le RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) de Walheim-Tagolsheim créé en 2007 compte 156 élèves regroupés en 2 classes maternelles (une monolingue et une bilingue) et 4 classes élémentaires bilingues et monolingues. Pour encadrer ces jeunes enfants, le corps enseignant se compose de : Arnaud Welter, Audrey Klee, Céline Lanthermann, Céline Munsch, Laetitia Kieffer, Cindy Charlie, Muriel Abraham, Christelle Flohr, Angélique Demunsch et Audrey Hirth, directrice, assistés par Pauline Klein et Geneviève Vitalyos, ATSEM.

La gestion budgétaire du RPI est assurée par le SIGES abondé par les dotations des deux communes.

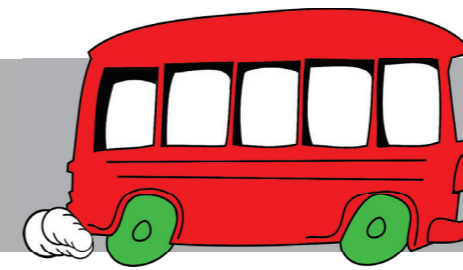
Le SIGES a permis l'acquisition de 2 photocopieurs, de 3 tableaux blancs interactifs de 2 vidéoprojecteurs interactifs, de 6 ordinateurs portables (6 supplémentaires à venir) et d'une tablette par classe. Ce matériel permet aux enfants et aux enseignants d'être à la pointe de l'innovation et d'effectuer des recherches et des travaux personnels ou collectifs. Les enseignants affirment que « Ces tableaux sont utilisés plusieurs fois par jour dans le cadre de l'enseignement des mathématiques par exemple ou pour des exercices de graphisme ».

Le bilinguisme s'est imposé il y a une dizaine d'années. Depuis les premiers élèves ont rejoint le collège. Organisé en deux mi-temps français et allemand il répond à la demande des parents de former les enfants dès leur plus jeune âge tout en restant ludique. Ainsi par exemple en classe préélémentaire les enfants écoutent leur professeur raconter l'histoire de saint Martin d'après un livre rédigé en langue allemande.

Le RPI s'est aussi investi dans les préoccupations environnementales. Une collaboration avec la maison de la nature sensibilise les élèves à l'écologie et débouchera à terme sur la création d'un jardin dans la cour d'école.

Les élèves des classes élémentaires du CP au CM2, du RPI de Walheim Tagolsheim et les élèves de Luemschwiller se sont retrouvés au stade du village pour courir lors d'une matinée à la fois sportive et ludique. Chaque enfant se fixait une durée d'activité, de 5 à 40 mn de course en faisant des tours successifs du terrain de foot. Chacun son rythme, chacun son objectif !

Cette matinée a permis aux enfants de se rencontrer, d'échanger et s'est terminée par une petite collation prise en commun.



Qu'est-ce que le SIGES Tagolsheim - Walheim ?

Depuis longtemps, les élus de Walheim et Tagolsheim sont attachés à offrir un meilleur service aux enfants de leur village. En 2007, les deux municipalités se sont regroupées en fondant un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) « les Mélèzes ». Ce regroupement, qui devait inclure également le village de Luemschwiller, a été créé pour répondre à 4 objectifs :

- offrir un service périscolaire sur nos villages,
- offrir de meilleurs environnements et équipements scolaires,
- se protéger des fermetures de classes
- apporter des économies d'échelles aux budgets communaux.



Le Syndicat de Gestion Scolaire Tagolsheim-Walheim (SIGES-TW) a été mis en place afin d'assurer le fonctionnement et la gestion commune du regroupement pédagogique. Il regroupe 8 membres (3 titulaires et 1 suppléant de chaque village) qui gèrent, depuis sa création, l'ensemble des attributions communales concernant les écoles (aménagement des sites scolaires, gestion des écoles et des personnels, gestion du transport scolaire, etc.), à l'exception des bâtiments scolaires qui sont restés propriétés des Communes.

Le budget est équilibré grâce à une gestion saine, prudente, mais aussi innovante avec la participation des communes répartie pour 50% à part égale et pour 50% selon d'autres critères, notamment le lieu de résidence des enfants. Ce budget pour l'année 2019 s'élève à 166 000 euros.

A ce jour, les objectifs sont réalisés et maintenus. Pour rappel, le service périscolaire actuel existe grâce au regroupement même s'il est désormais géré par la Communauté de Communes. L'environnement scolaire est sans cesse amélioré avec des locaux neufs ou fraîchement rénovés comme en 2018 pour le site de Walheim, des classes équilibrées par l'implication du corps enseignant et la possibilité de proposer du bilinguisme sur les deux sites et une politique d'investissement en équipement qui a permis par exemple d'avoir des tableaux numériques dans toutes les classes élémentaires et des tablettes pour un apprentissage tourné aussi vers le numérique.

Le siège du SIGES-TW est situé en mairie de Tagolsheim et le siège du RPI est situé à l'école « les Mélèzes » à Walheim. A sa création, la présidente du SIGES-TW était Nadine Leber de Walheim, elle a quitté ses fonctions courant 2018 et c'est l'actuel Maire de Tagolsheim qui assure la présidence, suppléé par Patricia Baujon (élue de Walheim), Vice-Présidente.

Malgré ce changement, la ligne directrice prise en 2007 perdure et s'accroît avec, par exemple, près de 10 000 euros d'équipements nouveaux budgétisés en 2019.

En 2019, ce sont 156 élèves qui dépendent du SIGES-TW et sont répartis sur les sites de Tagolsheim (99 élèves) et de Walheim (57 élèves). Le budget de fonctionnement s'élève à 156 687,43 € et concerne essentiellement les frais d'entretien, les charges générales (eau, chauffage, électricité) des bâtiments, les frais de transport et les frais de personnel.

Le SIGES-TW offre également depuis sa création, un service de pré-accueil du matin afin de permettre aux parents qui ont des difficultés en raison de leurs horaires de travail et sans autre option de garde possible, de pouvoir déposer leur enfant avant l'accueil scolaire officiel. Il ne s'agit pas d'un service périscolaire, qui lui dépend de la Communauté de Communes. Depuis la rentrée 2019, ce service souffre de son succès avec trop d'enfants à accueillir. Le Comité va se pencher sur ce souci et en attendant il fait appel au bon sens et à la solidarité des parents d'élèves.

Activités des enfants

Litanie de notre classe

(d'après « Litanie des écoliers » de Maurice Carême)

Saint Malo, amenez de beaux stylos.
Saint Eloi, en classe, levez le doigt.
Saint Liliann, que les enfants ne soient pas trop méchants.
Sainte Léna, qu'on puisse boire du coca !
Saint Robin, faites qu'on ait des bons points !
Sainte Emy, vive la géométrie !
Saint Gaëtan, qu'on puisse faire du chant.
Sainte Ezylda, on espère qu'il y aura de la joie.
Sainte Lou-Ann, ne faites pas trop les ânes !
Sainte Mélissa, chut ! Ne parlez pas !
Saint Gabriel, que nos cartables aient des ailes.
Saint Mathéo, portez des ponchos, il ne fait pas chaud.
Saint Adam, ne soyez pas si lent !
Sainte Lana, ne devenez pas des big mama !

Sainte Mia, pas de blablas, c'est la loi.
Saint Amaury, vous êtes en classe, pas dans votre lit.
Saint Lucas, ne soyez pas des soldats.
Sainte Sélène, faisons un exposé sur les baleines.
Saint Semih, faites qu'il n'y ait pas de conflit.
Sainte Mathilde, ne soyez pas timide.
Saint Alban, qu'on puisse s'asseoir sur des bancs.
Saint Christopher, soyez à l'heure !
Saint Sacha, ne rentrez pas trop cracra !
Saint Jules, qu'en sortie on voit des libellules.
Sainte Ionela, soyez là !
Saint Théo, n'ayez pas peur des interros !
Et saint Lucas, que l'école ne revienne pas !

Les CE2/CM1 et section bilingue CM1 de Walheim

Rencontre sportive interclasses

Les élèves des classes élémentaires du CP au CM2, du RPI de Walheim Tagolsheim et les élèves de Luemswiller se sont retrouvés au stade du village pour courir lors d'une matinée à la fois sportive et ludique.

Chaque enfant se fixait une durée d'activité, de 5 à 40 mn de course en faisant des tours successifs du terrain de foot. Chacun son rythme, chacun son objectif !

Les enseignants et les parents bénévoles se sont appliqués à constater auprès des jeunes les résultats obtenus en leur attribuant des points selon les efforts fournis. Les performances n'ont pas été validées au niveau de chaque élève mais additionnées pour tous les enfants, par niveau de classe.

Pour certains d'entre eux, le challenge était significatif : Ainsi Lucas et Ezylda ne sont pas de grands sportifs mais se sont appliqués néanmoins à terminer leur parcours. D'autres comme Oscar, ont fixé la barre un peu plus haut et ont réalisé un bon score. Cette matinée a permis aux enfants de se rencontrer, d'échanger et s'est terminée par une petite collation prise en commun.



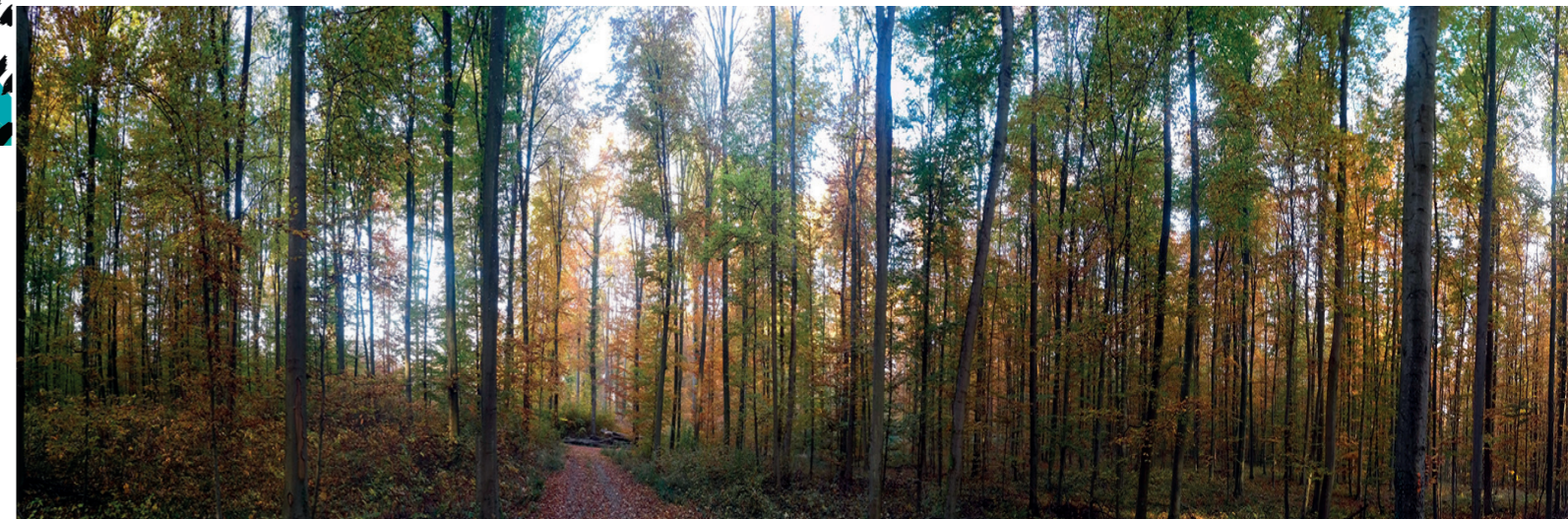
Forêt de Walheim

La crise sanitaire dans notre forêt

Beaucoup l'auront remarqué, des arbres de notre forêt communale meurent. Comme dans d'autres secteurs du Grand Est, les mortalités concernent surtout l'épicéa. Ces dépérissements sont la conséquence d'une succession d'années à déficit hydrique marqué et d'une année 2018 particulièrement difficile, la plus chaude jamais enregistrée. Malheureusement, les conditions climatiques estivales de 2019 se sont à nouveau révélées très défavorables à la végétation forestière avec plusieurs épisodes caniculaires, mais surtout un niveau de précipitation très faible. A cela viennent s'ajouter des attaques par les scolytes, des insectes parasites dont la chaleur favorise la prolifération. Nous sommes donc contraints d'abattre nos épicéas cet hiver.

Les mélèzes, qui présentent une écorce plus épaisse et plus dure, semblent résister pour le moment.

Moins dramatique, mais à noter quand même, depuis cet été nous constatons également un dépérissement marqué du hêtre, exclusivement chez les vieux sujets qui sont les plus affaiblis par les conditions météorologiques. Pour limiter la dépréciation du bois de qualité, nous procédons depuis le mois d'août au recensement des hêtres dépérissants qui seront à couper au plus vite également.



Le crapaud sonneur à ventre jaune dans notre forêt



Notre forêt communale abrite une espèce protégée, le crapaud sonneur à ventre jaune. Ce petit crapaud de couleur terreuse, au dos verruqueux, possède deux particularités : sa coloration ventrale noir cendré bigarrée de jaune vif et sa pupille en forme de cœur. Il est intégralement protégé par la loi en France et aussi strictement protégé au niveau européen. A l'âge adulte, les sonneurs sont terrestres. En général, ils ne s'éloignent guère de plus de 200 mètres de leur lieu de reproduction. De fait, le sonneur a besoin d'une mosaïque d'habitats connectés, incluant des milieux terrestres (forestiers et ouverts) et aquatiques.

Les habitats de reproduction sont des ornières inondées ou des mares temporaires peu profondes. Ces dernières années de sécheresse n'ont pas permis à l'espèce de trouver ces milieux humides. Considérant que tous les états membres de l'Union Européenne sont tenus de conserver cette espèce ainsi que ses habitats, nous avons, dans le cadre de travaux forestiers, creusé deux petites mares pour favoriser la reproduction et stopper la régression de ce batracien.

Pesticides

Le gouvernement a lancé une consultation citoyenne durant trois semaines sur l'utilisation des pesticides par les agriculteurs. Il propose une distance minimale de cinq à dix mètres entre les champs traités avec des pesticides et les habitations. Mais cette distance est-elle suffisante pour protéger la santé des riverains ? C'est la question que s'est posée le conseil municipal.

Aujourd'hui, la science a démontré les effets des pesticides, on utilise des molécules extrêmement toxiques qui ont des effets sur la santé et l'environnement. Les données scientifiques sont nombreuses et très claires. Jean-Marc Bonmatin, chercheur au CNRS, docteur en chimie physique et expert toxicologue sur les pesticides, explique que 5 ou 10 mètres sont insuffisants car d'après les scientifiques, une centaine de mètres serait plus efficace pour protéger les riverains.



Forts de ce constat, le Maire de Walheim et son conseil municipal ont pris l'arrêté suivant :

Article 1er - Définition

Pour l'application du présent arrêté, on entend par « produits phytopharmaceutiques » tout produit mentionné à l'article L.253-1 du Code rural et de la pêche maritime, à l'exception des produits à faible risque qui ne font pas l'objet de classement et des produits autorisés en agriculture biologique.

Article 2 - Restrictions des modalités d'utilisations des produits phytopharmaceutiques
L'utilisation de produits phytopharmaceutiques est interdite sur le territoire de la commune de WALHEIM à une distance inférieure à 100 mètres de toute parcelle cadastrale comprenant un bâtiment à usage d'habitation ou professionnel.

Cette distance est réduite à 70 mètres dans les cas suivants :

1°) Existence d'une haie antidérive continue en bordure de la parcelle traitée, de nature à limiter les transferts de produits phytopharmaceutiques par dérive de pulvérisation et



NOUS VOULONS
DES COQUELICOTS

Pesticides

présentant les caractéristiques suivantes :

- sa hauteur doit être supérieure à celle de la culture en place et à celle des équipements du pulvérisateur distribuant la bouillie phytopharmaceutique,
- sa précocité de végétation doit assurer de limiter la dérive dès les premières applications, et le maintien de sa végétation doit assurer de limiter la dérive des dernières applications de l'année,
- son homogénéité (hauteur, largeur, densité de feuillage) et son absence de trous dans la végétation sur toute la longueur de la parcelle traitée, sa largeur et sa semi-perméabilité permettent de filtrer le maximum de dérive sans la détourner totalement.

2°) Ou utilisation de moyens matériels présentant une efficacité minimale de 66% pour réduire les risques de dérive par rapport aux conditions normales d'application des produits. Les matériels utilisés doivent être répertoriés sur la liste publiée au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture des moyens permettant de diminuer la dérive des produits phytopharmaceutiques (en dernier lieu instruction DGAL/SDQSPV/2019-378 du 16/05/2019).

Article 3

Le présent arrêté a vocation à être révisé en fonction de l'évolution de la réglementation départementale, nationale et européenne, et notamment des modalités concrètes d'entrée en vigueur effective du futur article L.253-8 - III du code rural et de la pêche maritime, et de l'évolution des connaissances scientifiques.

Article 4 :

Rappelle qu'en vertu de l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, le présent arrêté est exécutoire de plein droit à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement.





Brigade verte

Gardes champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin

Depuis 30 ans, les gardes-champêtres de la Brigade Verte du Haut-Rhin patrouillent chaque jour sur le ban des 328 communes adhérentes afin d'assurer la surveillance régulière des secteurs dont ils ont la charge. Ces visites sont renforcées par des patrouilles d'intervention qui agissent sur appel des municipalités ou des particuliers pour des nuisances d'ordre environnemental ou de cadre de vie.



Environnement et cadre de vie au cœur des préoccupations

Outil formidable, taillé sur mesure pour nos petites communes à dominante rurale, notre structure est devenue en quelques années un acteur incontournable en matière de sécurité publique en zone rurale.

Al'heure où les espaces ruraux et naturels sont gangrenés peu à peu par une délinquance qui souffle depuis les zones urbaines, cet agent de la force publique locale, a été replacé au cœur de la police des campagnes dans notre département aux côtés de la gendarmerie nationale et d'autres acteurs spécialisés (ONCFS, AFB, ONF, ...).

Toujours plus sollicités par les élus et le grand public, les gardes-champêtres de la Brigade Verte retrouvent un rôle de « sentinelles de la nature » qui semblait pourtant en perdition depuis de nombreuses années.

Intervenant très régulièrement pour des atteintes au cadre de vie de l'humain (nuisances nocturnes, feux incommodant le voisinage ou polluant l'atmosphère, bruits divers ...), les gardes-champêtres ont un rôle primordial à jouer en matière de protection de l'environnement, de la flore et de la faune, ainsi que des espaces sensibles (réserves

Un métier de contact et de dialogue

Les domaines de compétence des gardes sont très variés : un troupeau de moutons divagant sur la route, un chien errant, l'incinération de végétaux, de papiers ou de plastiques dans le jardin d'un particulier, des plaintes suite à l'utilisation de tondeuses à gazon les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est très longue et souvent agrémentée de nombreuses surprises. Toutefois, sur l'ensemble des interventions menées par les gardes-champêtres, moins de 30% mènent à des procédures.

Les agents privilégient le contact avec la population locale et les élus avec une priorité absolue : informer et sensibiliser le public sur la réglementation générale, et en cas d'intervention, apporter dans la mesure du possible une solution humaine par le dialogue plutôt que par la répression.



naturelles régionales, zone Natura 2000, espaces naturels sensibles, ...).

Ainsi, ils sont amenés à intervenir dans différents secteurs sensibles comme les sites départementaux gérés par le Conservatoire des Sites Alsaciens, ainsi qu'en matière de suivi d'espèces sensibles comme la cigogne, le castor, le lynx, le faucon pèlerin, et les opérations en relation avec le Conseil Départemental relative à la protection des batraciens, etc ...

Véritables techniciens incontournables en matière de sécurité en milieu rural, les gardes-champêtres apportent ainsi une surveillance particulière à ces milieux en vue de protéger les espèces à haute valeur écologique ainsi que leur biotope.

Par leur connaissance du milieu physique et humain ainsi que leur engagement, les gardes-champêtres contemporains démontrent quotidiennement leur utilité. Véritables éclaireurs pour les services de police et de gendarmerie, ils constituent un atout fondamental à maintenir et redéployer avec cohérence.

Pour plus d'informations : Brigade Verte
Tél. : 03.89.74.84.04 (7j/7 - 365 jours par an)



Cawal'Tag

Cawal'Tag, l'association sportive et culturelle de Walheim & Tagolsheim s'est à nouveau pleinement illustrée au cours de sa saison 2018-2019.

Si l'association comptait un nombre conséquent d'adhérents les années précédentes, elle a connu une fois de plus une forte affluence pour sa sixième saison d'affilée. En effet, le nombre de demande d'inscriptions ne cessant d'augmenter, Cawal'Tag a su s'adapter à une demande croissante en proposant de nouvelles activités telles que le cross training ou la natation et en s'appuyant sur des activités de danse, de yoga et de pilates qui réunissent à elles seules les deux tiers des effectifs.

Derrière ses activités sportives et culturelles, Cawal'Tag compte aujourd'hui dans son effectif 12 membres du comité, 8 animateurs ainsi que des membres actifs et bénévoles qui contribuent à l'évolution et au développement de l'association.

Ainsi, au fil de l'année, bon nombre d'événements ont été recensés; Certains organisés par les membres du comité, d'autres par les animateurs. En voici quelques exemples :



Novembre 2018 : la Première d'une série de dégustations de vins et produits du terroirs. Une soirée riche en saveurs mettant en avant le savoir faire d'un vigneron et d'un fromager passionnés par leur métier. Terroirs & Propriétés, vigneron et caviste à KAYSERSBERG a présenté près d'une dizaine de vins aux cépages raffinés quand Terroir de Marc, fromager à ILLFURTH a accompagné cette dégustation de fromages à l'affinage maîtrisé.

Janvier 2019 : Le groupe anglais s'envole vers le Royaume-Uni mettant en exergue les notions linguistiques assimilées aux cours des mois précédents. Une expérience sur le terrain que nos amis adeptes de la langue de Shakespeare n'oublieront pas. Merci à Nathalie AMIOT, professeure du groupe anglais d'avoir orchestré ce voyage.

Juin 2019 : Le gala de danse qui ponctue en beauté

chaque fin de saison s'est pour la toute première fois déroulé à l'espace Grün à Cernay. Changement de salle, changement d'organisation. Un système de billetterie en ligne a été mis en place facilitant la réservation de près de 1000 spectateurs (sur trois représentations). Comme à son habitude le gala a rencontré un franc succès, suscitant chez chacun de fortes émotions. Merci à Nelly GIMENEZ, professeure de danse, de sublimer chaque fin de saison. (Nelly remportera le concours international de danse PETIPA en novembre, félicitations à elle et ses danseuses.

Été 2019 : Pascal FAIVRE-PIERRET, coach du groupe running décroche sa qualification aux mondiaux de X-TERRA à Hawaii. Il finira à la deuxième place à l'issue de la compétition qui eut lieu en novembre.



Je vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2020.

Vincent DESCHUYTER
Président Association Cawaltag
www.cawaltag.fr

Le Verger de Walheim



Dans le but de développer les espaces propices à la faune locale, notre association a le projet d'implanter de nouvelles zones de haies champêtres. Forte de l'expérience acquise sur les terrains actuels sur lesquels nous avons le bonheur de constater, après six ans d'existence, une augmentation conséquente de présence d'oiseaux et divers mammifères qui y trouvent nourriture et abri. Il nous semble indispensable d'aller plus loin dans nos actions.

Les haies champêtres présentent divers avantages écologiques : hormis la préservation de la faune et flore locales, elles représentent des barrières naturelles aux coulées de boue, des remparts aux pesticides, un développement des trames vertes et évidemment des puits de CO2.

Dans un contexte national où les espaces naturels ne cessent de décroître, nous nous devons d'agir afin de préserver la qualité de vie que nous connaissons dans nos campagnes.

Il est de notre responsabilité, pour notre bien-être et celle des générations futures, de faire en sorte que nous agissions, à notre échelle, à la préservation de notre environnement.

Chacun d'entre nous peut agir en plantant un arbuste ou un arbre, aucune action en faveur de l'environnement n'est vaine ou inefficace, c'est la somme de nos actions qui impacteront notre avenir et celui de nos enfants.



FC Walheim



Dans la section Éveil, dès l'âge de 4 ans, votre enfant peut s'initier au sein de notre club amateur de football pour apprendre les rudiments de ce sport populaire. Puis dès l'âge de 5 ans intégrer les équipes Pitchounes et participer aux plateaux pitchounes, match officiel de 2x8 minutes, 3 matchs par plateau.

Cette saison, nous avons une équipe Senior sous la direction de Yannick KLINGER qui évolue tous les dimanches matin, 2 équipes Pitchounes qui participent aux différents plateaux du samedi après midi et une équipe U11 évoluant le samedi après midi.

Le FC WALHEIM 1920 remercie, son entraîneur Senior, les joueurs petits et grands et bien sûr les parents de nos jeunes pour leurs investissements au sein de notre association sportive.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2020.

Pour rappel, le marché aux puces de Walheim organisé conjointement comme en 2019 se déroulera au mois de juin.

Frédéric PATOUX,
Président du FC WALHEIM1920



Donneurs de sang



Sans donneurs, pas de traitement...

Les transfusions de sang et de produits sanguins sauvent des millions de vies chaque année. Ce sont des éléments essentiels pour la prise en charge des femmes souffrant d'hémorragies associées à la grossesse ou à l'accouchement ; des patients souffrant de troubles du sang ou de la moelle osseuse, d'affections entraînant une déficience immunitaire ; des victimes de traumatismes, d'accidents ; ainsi que des patients subissant des interventions médicales et chirurgicales...

Nous pouvons tous être concernés un jour ou l'autre !

Nous avons également une pensée pour le président fondateur de l'Amicale, Monsieur Gérard RIEG, qui nous a quittés cette année. Nous poursuivons ce qu'il a commencé du mieux possible.

Prochaines collectes de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente :

**mardi 11 février,
mardi 23 juin,
mardi 24 novembre 2020.**

Les membres de l'amicale auront le plaisir de vous servir une bonne collation. Que tous les donneurs soient remerciés au nom des malades !

Nous remercions aussi tous les habitants de Walheim pour leur générosité lors de notre passage.

**Mobilisez-vous aussi souvent que possible !
Prenez le temps de sauver des vies !**



Exploit sportif d'un Walheimois

Pascal Faivre Pierret termine une saison longue et enrichissante, avec de très belles victoires. Des podiums européens à la dernière manche au XTERRA World Championship où il finira en deuxième position ce qui lui a permis de revenir avec la médaille d'argent de ce championnat mondial.

Une course mémorable composée d'une épreuve de natation dans les vagues du Pacifique, d'un circuit difficile sur des km de bitume très pentus puis d'une course à pied exigeante.

« Arrivé sur la plage, longue ligne droite sur le sable, j'y récupère au passage mes 3 petiots pour aller franchir la ligne d'arrivée en famille, quel bonheur !!! » Une médaille et un challenge réussi pour Maud, son épouse qui pour sa première participation a réussi à terminer toutes les épreuves.

Résultats pour Pascal : 2H56'53» (swim 23'34. Bike 1h40'38». Run 50'45.)

En quelques chiffres :

- XTERRA Greece : 1er (17eme scratch avec 14 pros devant)
- XTERRA Malta : 1er (9eme scratch dont 5 pros devant)
- XTERRA France : 3eme (26eme scratch dont 15 pros devant)
- XTERRA Italy Scanno : 1er (14 ème scratch derrière 12 pros devant)
- XTERRA Czech : DNF (le plus court) VAINQUEUR DU TOUR EUROPEEN 40-44
- XTERRA World Championship (Official) : 2eme (35 ème scratch, ma meilleure place ici, derrière 26 pros)



Club de l'amitié



Club de l'amitié - 1 Rue de la Forêt - 68130 Walheim
Tél. : 07 85 54 92 92 - E-mail : clubamitie.walheim@orange.fr

Programme 2020

Après-midis récréatifs	
9 janvier	14 heures
13 février	
12 mars	Petite salle de la
16 avril	Salle polyvalente
14 mai	-
17 septembre	Préparation salle
15 octobre	13h30
19 novembre	
Repas	
Jeudis 11 juin et 10 décembre	

Le Comité : Bernard WITTMANN, Président,
Jean-Jacques LOEWERT, Vice-Président, Gabriel
ZURBACH, Trésorier - Lucienne BURGY, Secrétaire -
Nicole TONIOLO, Assesseur



UNC



Union Nationale des Combattants Section de Walheim

L'UNC est une association qui regroupe ceux qui défendent les valeurs de la France en combattant sur les différents théâtres auxquels la France a participé ou participe ou en défendant les valeurs d'engagement via des services civils ou militaires. Peuvent être membres de l'association, les conjoints ou parents en ligne direct d'un combattant mort pour la France, tout militaire ayant servi sous le drapeau français en temps de guerre ou en temps de paix. Les personnes sympathisantes partageant nos valeurs sont également les bienvenues dans notre association. La section locale compte à ce jour près d'une quarantaine de membres de Walheim et des environs. Elle participe aux différentes cérémonies patriotiques commémoratives afin de pérenniser en temps de paix le travail accompli par des générations de combattants et afin de faire vivre le devoir de mémoire auprès de notre jeunesse.

Les prochaines manifestations prévues :

- Le 9 février 2020 : l'assemblée générale suivie d'un repas.
- Le 8 mai 2020 : commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, à l'issue de la cérémonie un déjeuner sera organisé à Willer sur Thur au restaurant « WILLERHOF »
- Le 6 décembre 2020 : la fête de Noël



Pour tout renseignement :
Président : Raymond Amann au 06 80 20 27 23 ou par mail : raymond.amann@wanadoo.fr
Secrétaire : Christiane GEITNER au 03 89 40 97 27 ou par mail : geitnerchris@gmail.fr

Conseil de fabrique

Conseil de fabrique - Paroisse Saint-Martin

La paroisse est administrée par un Conseil de Fabrique composé de 5 membres et 2 membres de droit. La durée maximum du mandat d'un conseiller est de 18 ans ; certains membres de notre Conseil sont atteints par l'ancienneté et vont quitter prochainement leur fonction.

Sa mission : administrer les biens, entretenir l'église, accueillir nos prêtres et tous nos paroissiens.

Pour assurer son rôle, les membres du conseil se font aider par des équipes de bénévoles qui participent au bon fonctionnement de la vie paroissiale.

Aujourd'hui, nous lançons un appel aux paroissiennes et paroissiens

Car, plus que jamais, nous avons besoin :

- Pour le Conseil de Fabrique : de nouveaux membres pour gérer et assurer la continuité de notre paroisse.
- Pour l'entretien de l'église : de bénévoles qui renforcent nos équipes de nettoyage pour remplacer les personnes qui se sont dévouées depuis plus de 30 ans.
- De parents qui accompagnent leurs enfants pour la préparation des sacrements.
- De lecteurs et de choristes.

Si vous êtes disposé à consacrer un peu de temps, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à vous faire connaître. Les membres du Conseil comptent sur la bonne volonté de tous, selon les compétences, les talents et les choix de chacun. Ils remercient tous les bénévoles et pour certains d'entre eux, qui mettent depuis de longues années, leur tenue de service pour chauffer, entretenir, nettoyer, fleurir notre église. Ces discrètes interventions sont précieuses. Du fond du cœur, un très grand MERCI pour votre fidélité et vos dons que vous nous adressez tout au long de l'année.

De fil et de coeur

Depuis le printemps 2014, une douzaine de couturières se retrouvent une fois Notre action : réalisation de bonnets, casquettes, sacs pour coussin-cœur, trousse, distribués dans les Hôpitaux (Colmar - Mulhouse - Thann - Altkirch - St Louis), à la Ligue à Mulhouse, la Ligue à Folschbourg, pour les malades atteints de diverses pathologies avec perte des cheveux (femmes, hommes, enfants).

Nos besoins : tissus, tee-shirts en bon état, fils, dentelles, rubans, boutons, foulards...

Nos manifestations en 2019

- 21 Juin APOHR : Association de Psycho-Oncologie du Ht-Rhin
Campus de La Fonderie Mulhouse
Journée Haut-Rhinoise de Psycho-Oncologie
- 24 Juin : Invitation au ROTARY Mulhouse
- 15 Septembre : Course La Guebwilleroise
- 22 Septembre : Course Les Mulhousiennes
- 17 Octobre : Octobre Rose - Association « La Main dans la Main »
Polyclinique de St Louis
- 21 Octobre : Octobre Rose - Espace de Rencontre et d'Informations (ERI)
Hôpital du Moenchberg

Nos manifestations pour 2020

L'association sera présente, comme par le passé, lors des diverses manifestations pour l'année à venir.

Au cours de l'année, nous avons distribués :

- 780 (bonnets et casquettes)
- 30 sacs (pour coussins-cœur)

Vous pouvez déposer ces fournitures auprès de :
Elise Breysach, 14 a rue de Mignovillard à Walheim.



Histoire et Mémoire d'Alsace

Association Histoire et Mémoire d'Alsace

L'année 2019 a été une année très chargée pour notre nouvelle association, mais c'est avec un très grand plaisir que nous avons proposé 3 manifestations dans notre village :

- les 11 et 12 mai : une exposition 39-45 qui a attiré plus de 600 visiteurs dont beaucoup d'anciens du village avec qui nous avons pu échanger sur divers sujets.
- le 30 juin nous avons également participé au marché aux puces conjointement avec le FC Walheim. D'ailleurs record battu de participations avec 130 stands loués.
- et enfin les 5 et 6 octobre nous avons organisé une bourse militaria et une bourse multicollecion. Sur ces deux jours nous avons accueilli plus de 300 visiteurs.

Histoire et Mémoire d'Alsace a aussi participé à plusieurs manifestations aussi bien en Alsace que dans le Territoire de Belfort (en août à la citadelle en tenue de 14-18).



Bourse

Elle était présente le 8 mai à Walheim pour la commémoration de la libération du village en 1944, elle s'est rendue au musée de l'auto pour une grande exposition sur les véhicules militaires et surtout elle est présente en juillet à Uffheim pendant 4 jours. Des reconstitutions y sont présentées au public dans la plus stricte authenticité des combats de 39-45. Notre association s'est également déplacée dans les écoles pour expliquer à cette nouvelle génération la guerre de 14-18 et montrer différents uniformes.

Nous tenons à remercier la mairie de Walheim pour son soutien et quelques autres associations qui nous ont aidés dans la réalisation de nos projets.

2020 sera pour nous aussi riche en manifestations :

- les 25 et 26 avril exposition 14-18 avec repas du poilu sur réservation.
- le dimanche 14 juin marché aux puces.
- le samedi 3 octobre bourse militaria.
- le dimanche 4 octobre bourse vintage.

Retenez bien ces dates car nous comptons sur vous pour continuer à faire vivre notre association.

Le Président,
Alain ZOIA



Expo 39-45



Expo 39-45

Maison des adolescents



Antenne sundgauvienne de la Maison des Adolescents du Haut-Rhin

Depuis le 25 septembre dernier, l'antenne sundgauvienne de la Maison des Adolescents- MDA du Haut-Rhin a ouvert ses portes chaque mercredi au sein de l'ancien tribunal d'instance 4 place de la République à Altkirch.

Une MDA ... pour qui ?

- Les Jeunes de 12 à 25 ans de l'ensemble des 120 villages du Sundgau ainsi que leur famille et entourage proche

Une MDA... pour quoi ?

- Répondre au mal-être adolescent : relations avec les parents, avec les pairs, isolement, difficultés scolaires, addictions avec ou sans produit (écran, téléphone), sexualité...
- Soutenir les parents

Concrètement

- Ouvert tous les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h - ancien tribunal d'instance 4 place de la République à Altkirch
- Accueil sur RDV - un numéro de téléphone unique pour prendre RDV : 03.89.32.01.15.
- Vous serez accueillis sur place par une équipe de professionnels composés de psychologues, infirmières, éducateur spécialisé, sage-femme, médecin.

Virginie Schaeffer



Depuis ses 13 ans, Virginie Schaeffer, alsacienne pure souche, monte sur scène. Entre la musique étudiée au Conservatoire de Strasbourg et son BAC+5 en poche (relations internationales), elle choisit de vivre de sa passion, le producteur de Patricia Kaas, l'ayant prise sous son aile. Elle étudie le chant (classique et jazz), la mandoline, et apprend en autodidacte la guitare.

Avec une centaine de concerts par an, elle se produit en France et à l'étranger. Elle est choisie par Europaparc depuis de nombreuses saisons, pour être leur Meneuse de revue lors des dîners-spectacles prestigieux, comme cet hiver d'ailleurs, où elle va enchaîner 60 spectacles en tant que chanteuse et danseuse.

Elle assure de nombreuses premières parties (Eddy Mitchell, Axelle Red, I Muvrini, Juliette Gréco...). C'est elle aussi qui chante au Stade de France devant 70 000 spectateurs (finale de la Coupe de la Ligue en 2005), l'hymne officiel du Racing Club de Strasbourg qu'elle a composé. Entre ses parutions sur scènes et ses albums (elle a sorti 7 albums), elle s'implique dans des projets musicaux locaux et Outre-Rhin où, trilingue, elle se produit régulièrement. Elle donne aussi beaucoup de concerts privés (soirées d'entreprises, galas, comités). En 2006, elle est parmi les 3 finalistes pour représenter la France à l'Eurovision. Et en 2016, elle participe à The Voice, 3 coachs s'étant retournés pour son talent.

Elle est aussi maman de trois enfants en bas âge scolarisés à l'école de Walheim et professeur de Yoga (cours collectifs à Walheim et environs, et cours particuliers sur demande par mail à virginie.hathayoga@gmail.com).

Elle vient de sortir son 4ème album « LITTLE ANGEL », un opus folk-country.

Tous ses albums sont disponibles (et dédicacés !) sur son site internet www.virginieschaeffer.com ou en la contactant directement par mail :

virginie.schaeffer@gmail.com ou encore par Facebook.

Sa maxime préférée : « *Le bonheur n'est pas au bout du chemin, le bonheur c'est le chemin* ».



Brèves

Les usages du bien vivre ensemble

Eviter le stationnement gênant sur les trottoirs

Il est rappelé aux automobilistes que le stationnement de leur véhicule ne doit pas entraver le passage des piétons, notamment des parents avec leurs poussettes.

Les parkings le long de la départementale sont des parkings publics et non privés : ils n'appartiennent pas aux riverains.

Entretien des trottoirs et des caniveaux

Chaque riverain est tenu de veiller à la propreté des trottoirs devant son habitation et de débayer les caniveaux.

Elaguer les arbres, arbustes et haies : rappel des règles en vigueur

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

Respecter les limites de vitesse et surtout les zones limitées à 30km/h pour des raisons de sécurité évidentes.

Respecter la réglementation liée au bruit :

Les appareils bruyants (comme les tondeuses...) sont à utiliser en semaine : de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche et fêtes : leur usage est à proscrire !

Chiens :

De nombreux incidents nous ont été signalés suite à la divagation des chiens dans la commune. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse afin de ne pas importuner les passants. De même, nos trottoirs ne sont pas des « trottoirs ». Les aboiements intempestifs et répétés, notamment la nuit, constituent une gêne dont les propriétaires sont responsables.

Incivilités et dégradations:

Nous déplorons de nombreuses incivilités et dégradations commises sur les équipements et bâtiments communaux : luminaires cassés, gouttière arrachée, auvent cassé... Des jeunes ont été vus escaladant les toits. Des plaintes ont été déposées, et les enquêtes avancent afin d'obtenir réparation.

Respect de notre environnement

Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits et qu'ils dénaturent nos campagnes et forêts.



Agenda du Conseil Municipal

(du début du mandat en 2014 jusqu'au 28 novembre 2019)

Nombre de réunions en CM : 43
Nombre de réunions en commission : 137
Interventions : 20
➤ Entretiens divers
➤ Nettoyage de la salle polyvalente
➤ Distributions diverses
➤ Préparation, mise en place déco Noël 2018 : 12 ½ journées



Remise de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale

Tarifs de location de la salle polyvalente pour les personnes payant un des impôts directs à Walheim

Petite salle	Petite salle et cuisine	Grande salle	Grande salle et cuisine	Grande salle, petite salle et cuisine
50 €	90 €	80 €	120 €	150 €

Etat civil 2019

Etat civil 2019

Naissances

- ◇ Sophia MATKOVIC, le 27 janvier 2019 à ALTKIRCH
- ◇ Samuel RINGELE, le 22 février 2019 à MULHOUSE
- ◇ Raphaël, André, Henri PREVOT, le 27 avril 2019 à MULHOUSE
- ◇ Aria COSATTO, le 8 mai 2019 à ALTKIRCH
- ◇ Adèle, Emma, Louise HOLTZ, le 14 mai 2019 à MULHOUSE
- ◇ Louise BARTH, le 19 mai 2019 à MULHOUSE
- ◇ Aaron, François, David MACCHI, le 26 juin 2019 à MULHOUSE
- ◇ Malo, Joseph HERRMANN, le 11 septembre 2019 à ALTKIRCH
- ◇ Séryne BRUN, le 22 octobre 2019 à ALTKIRCH

Mariages

- ◇ Pascal RENGER et Tzu-Wen WANG, le 25 janvier 2019
- ◇ Guillaume, Robert, Gérard GLASSER et Emilie, Patricia ZIEGLER, le 4 juin 2019

PACS

- ◇ Loïc, Goeffrey ALTERMATT et Manon STOESEL, le 13 septembre 2019

Décès

- ◇ Iridé, Valérie TONIOLO, décédée le 17 décembre 2018 à MULHOUSE
- ◇ Marie Louise TONIOLO, décédée le 5 janvier 2019 à MULHOUSE
- ◇ Joseph, Georges, François PFLIEGER, décédé le 22 janvier 2019 à WALHEIM
- ◇ Marc, Joseph GOERIG, décédé le 1er mars 2019 à MULHOUSE
- ◇ Marie Madeleine, Justine WOLF épouse STOESEL-SCHWARTZMANN, décédée le 25 mars 2019 à MULHOUSE
- ◇ André, Morand HARNIST, décédé le 26 avril 2019 à MULHOUSE
- ◇ Florian, Pierre, Jean-Jacques FEY, décédé le 26 avril 2019 à MULHOUSE
- ◇ Yvette RISSER épouse ZOIA, décédée le 3 mai 2019 à ALTKIRCH
- ◇ Georges, Albert RICHERT, décédé le 23 mai 2019 à ALTKIRCH
- ◇ Maria VOGEL épouse GRIENENBERGER, décédée le 11 Juin 2019 à PFASTATT
- ◇ Henri KEMPF, décédé le 7 août 2019 à ALTKIRCH
- ◇ Gérard, Marie, Albert RIEG, décédé le 9 août 2019 à ALTKIRCH
- ◇ Patrice, Thomas HUEBER, décédé le 23 septembre 2019 à MULHOUSE
- ◇ Martin HENGY, décédé le 23 octobre 2019 à BELLEMAGNY

Les grands anniversaires - 95 ans

- ◇ Georges RICHERT, le 25 avril

Les grands anniversaires - 90 ans

- ◇ Joséphine HENGY née HARNIST, le 3 juin
- ◇ Marie-Thérèse MULLER née GOERIG, le 3 juin
- ◇ Aloyse GRIENENBERGER, le 22 juillet
- ◇ Marie-Elise LOTZ née HOGG, le 30 juillet
- ◇ Colette MULLER, le 5 septembre
- ◇ Fernand PFLIEGER, le 8 octobre



Infos pratiques

Page de l'entreprise qui réalise
gracieusement la mise en page de
notre bulletin communal depuis 5 ans

ideez
Stratégie digitale des TPE

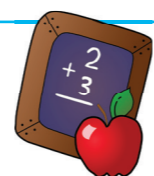
Urgences

Samu : Tél. : 15
Police Secours : Tél. 17
Pompiers : Tél. : 18
Gendarmerie Illfurth : Tél. : 03 89 25 40 06
Commissariat Central de Mulhouse : Tél. : 03 89 60 82 00
Appel d'urgence européen : Tél. : 112
Centre antipoison : Tél. : 03 88 37 37 37
E.D.F. (électricité), sécurité, urgences, dépannages : Tél. : 0 810 333 168
G.D.F. (gaz) sécurité, urgences, dépannages : Tél. : 03 89 57 27 28
SOS Médecins 68 - 27 rue Alsace - 68100 MULHOUSE : Tél. : 03 89 56 15 15
Hôpital Saint Morand - 23 Rue 3ème Zouave, 68130 Altkirch - Tél. : 03 89 08 30 30



Enfance

Regroupement Scolaire Intercommunal Tagolsheim-Walheim
Ecole de Walheim : 75 Grand rue - Tél. : 03 89 40 11 39
Ecole de Tagolsheim : 20 rue de l'Eglise - Tél : 03 89 25 48 22



Périscolaire
Centre de Loisirs - Les Tilleuls 16 rue du Stade 68130 WALHEIM - Tél. : 03 89 40 16 84 ou 06 89 90 46 55
Multi-accueil « Les Cigognes » à Illfurth (pour les enfants de 10 semaines à 3 ans)
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mélanie ERB, directrice du multi-accueil,
au 03 89 89 10 19.

Relais Assistantes Maternelles « les Cigognes » Tél. : 03 89 25 55 68

Aide aux personnes âgées

Sundgau Accompagnement (SSIAD - Service de Soins Infirmiers à domicile) : Tél. : 03 89 08 43 95 du lundi
au vendredi de 8 h à 12h (Illfurth) - Tél. : 03 89 40 66 47 (siège Quartier Plessier à Altkirch)

Le TACCSI est un service de transport pour les aînés (à partir de 75 ans et plus) proposé par votre
Communauté de Communes. Tél. : 06 24 88 35 92

Transports solidaires : Ce service de proximité développe la solidarité d'un bassin de vie en reposant sur
le bénévolat. Des chauffeurs-bénévoles accompagnent ponctuellement les personnes ayant un besoin de
déplacement (rendez-vous médicaux, courses, entretiens d'embauche, etc.)
Tél pour réservation : 07 68 40 54 37. Vous souhaitez devenir chauffeur-bénévole : tél. : 03 89 25 49 82.
Renseignements : <http://www.pays-sundgau.fr/transport-solidaire.htm>

Affichez votre identité

Pour faciliter l'identification des maisons et les locataires ou propriétaires, prière d'afficher clairement
votre n° d'habitation et votre nom sur la boîte aux lettres.

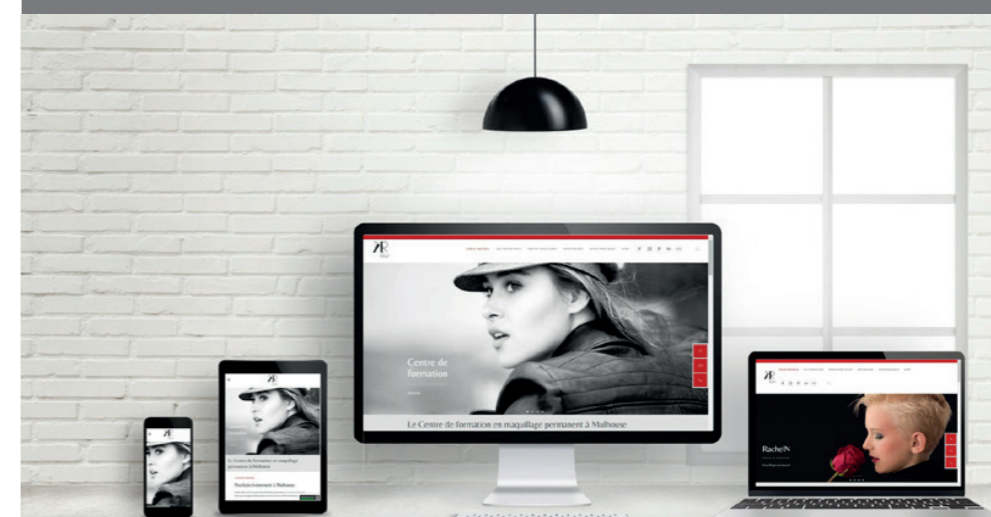
Battues de chasse 2019

Dates connues : 14 et 15 décembre 2019, 25 et 26 janvier 2020 auxquelles s'ajoutent des tirs de nuit pour la
période du 1° novembre 2019 au 14 avril 2020. Consultez le site internet walheim.fr pour les dates ultérieures



Stratégie digitale des TPE

- Sites internet
- Formations
- Graphisme
- Référencement
- Design sonore



ideez SAS
Tél. : 03 89 40 24 10
www.ideez.fr
contact@ideez.fr

9 Rue du Mont 68130 Walheim Tél. : 06 85 53 39 34 - contact@ideez.net - www.ideez.net



VOTRE BANQUE EST DÉJÀ DANS VOTRE MOBILE.

APPLICATION* CRÉDIT MUTUEL :

- RESTEZ EN CONTACT
AVEC VOTRE CONSEILLER
- CONSULTEZ ET GÉREZ
VOS COMPTES
- ACCÉDEZ À VOS ASSURANCES
ET DÉCLAREZ VOS SINISTRES

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION :



Crédit Mutuel

Région Altkirch

Tél. : 03 89 70 85 46 – Courriel : 03100@creditmutuel.fr

Horaires d'ouverture

Mardi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h,

Mercredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h

Jeudi de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h,

Vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h, Samedi de 8 h à 12 h

* Tous ces services ne sont pas disponibles sur l'ensemble des applications et versions. Nous vous conseillons d'avoir un forfait adapté (avec du web). Sous réserve de mobile compatible et de souscription du service de banque à distance de votre banque.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° Orias 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.